

Communiqué conjoint du comité des créanciers du Ghana au titre du cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'ISSD

Communiqué

12 mai 2023

Le comité des créanciers du Ghana, formé par les pays ayant des créances éligibles sur le Ghana (ci-après « le comité des créanciers »), a été formellement établi le 12 mai 2023, sous la coprésidence de la Chine et de la France.

Le comité des créanciers a examiné la situation macroéconomique et financière du Ghana, notamment la viabilité de sa dette à long terme, et sa demande officielle de traitement de la dette au titre du "cadre commun pour les traitements de la dette au-delà de l'ISSD" approuvé sous la présidence saoudienne du G20 en novembre 2020, qui a également été approuvé par le Club de Paris.

Le comité des créanciers soutient le programme de tranche supérieure de crédit du FMI envisagé par le Ghana et son adoption rapide par le conseil d'administration du FMI pour répondre aux besoins de financement urgents du Ghana. Le comité des créanciers encourage les banques multilatérales de développement (BMD) à maximiser leur soutien au Ghana pour répondre à ses besoins financiers à long terme.

Conformément à leur législation nationale et à leurs procédures internes, les membres du comité des créanciers se sont engagés à négocier avec la République du Ghana les conditions d'une restructuration de leurs créances, à finaliser dans un protocole d'accord, conformément au « Cadre commun pour les traitements de la dette au-delà de l'ISSD ».

Le comité des créanciers souligne qu'il est attendu des autorités ghanéennes de s'efforcent d'obtenir de tous les créanciers privés et autres créanciers bilatéraux officiels un traitement de la dette à des termes au moins aussi favorables que ceux envisagés par le comité des créanciers, conformément au principe de comparabilité des traitements. En conséquence, le comité des créanciers invite les créanciers privés et les autres créanciers bilatéraux officiels à s'engager sans délai à négocier avec le Ghana les traitements de la dette qui sont essentiels pour assurer la pleine efficacité du traitement de la dette du Ghana au titre du cadre commun.

Notes de contexte

1. Les membres du comité des créanciers sont des représentants des pays ayant des créances éligibles sur le Ghana.

2. Les représentants du Fonds monétaire international et du groupe de la Banque mondiale ont participé à la réunion en qualité d'observateurs.